



---

# VILLE DE VINCENNES

---

DÉPARTEMENT  
DU VAL-DE-MARNE

---

Nombre de Membres dont le  
Conseil  
Municipal doit être composé : 43  
Nombre de Conseillers en  
exercice : 43  
Nombre de Conseillers présents  
à la séance : 38

---

Extrait du Registre des Délibérations  
du Conseil Municipal  
Séance du 25 septembre 2024

---

## OBJET :

DE-24-09-1-33) AVENANT N°5 A LA CONVENTION D'OBJECTIFS  
PLURIANNUELLE AVEC LE RUGBY CLUB DE VINCENNES

L'an deux mille vingt-quatre, le mercredi vingt-cinq septembre à dix-neuf heures,

Le Conseil municipal de la ville de Vincennes, dûment convoqué par Madame le Maire le jeudi 12 septembre 2024 conformément au Code général des collectivités territoriales (articles L 2121-7 et suivants), s'est réuni au lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence de Mme LIBERT-ALBANEL, Maire.

Présents : Mme LIBERT-ALBANEL, M. LEBEAU, M. BENSOUSSAN, Mme SÉGURET, Mme VOISIN, M. LOUVIGNÉ, Mme TOP, M. TOURNE, Mme VALVERDE, M. BEAUFRÈRE-GOURDY, Mme GAUVAIN, M. GIRARD, Mme KAMINSKA, M. MOULY, M. BONAVENTURE, M. CHARDON, Mme SERVIAN, M. PITAVY, Mme VALERO, Mme RUFFENACH, M. BOUKOBZA, M. LECOMTE, M. DIARRA, Mme ODDON, Mme RANIERI, Mme HAUCHEMAILLE, M. SESTER, Mme LE CALVEZ, M. BERNIER-GRAVAT, Mme GALL, M. EPINAT, Mme BALAGNA-RANIN, M. POLITZER, Mme FOURNIER, M. BEUZELIN, Mme DARNAULT, Mme LIEVYN, M. GAGNY.

Absents excusés : Mme MARTIN (pouvoir à M. BENSOUSSAN), M. LAFON (pouvoir à Mme LIBERT-ALBANEL), Mme BRÉON (pouvoir à M. LEBEAU), Mme BOILOT (pouvoir à M. BEAUFRÈRE-GOURDY).

Absents : M. RIBET .

Secrétaire de séance : Mme KAMINSKA

*Le Conseil...*

Le Conseil,

Vu le Code général des collectivités territoriales ;

Vu la délibération en date du 13 avril 2022 approuvant la convention d'objectifs pluriannuelle avec le *Rugby Club de Vincennes* ;

Considérant l'intérêt pour la Ville de poursuivre des relations de partenariat avec le *Rugby Club de Vincennes*;

Après avis de la commission Jeunesse, Sports, Démocratie participative, Vie des quartiers du 19 septembre 2024,

## DÉLIBÈRE

à l'unanimité,

ARTICLE I : Approuve l'avenant n°5 joint en annexe, visant à modifier les horaires de mise à disposition des équipements sportifs prévus dans la convention d'objectifs pluriannuelle avec le *Rugby Club de Vincennes*.

ARTICLE II : Autorise Madame le Maire à signer ledit avenant à la convention.

Pour extrait conforme,

Le secrétaire de séance

***Signé***

Le Maire

***Signé***